



## ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur PELLAT Frédéric, Garde Champêtre Chef Principal, atteste avoir constaté l’affichage le 23 juillet 2018 sur le panneau d’affichage de la Mairie de Bédoin de :

L’arrêté du Maire N° MA-ARE-2018-306 du 10 juillet 2018 engageant la procédure de modification n°2 du plan local d’urbanisme de Bédoin.

En foi de quoi est rédigée la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BÉDOIN, le lundi 23 juillet 2018

Le Garde Champêtre Chef Principal  
PELLAT Frédéric

